

MINISTERE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr www.impots.gouv.fr

Paris, le 4 juin 2014 N°055

Relation de confiance avec les entreprises : la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) lance un nouvel appel à candidatures

Depuis octobre 2013, la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) expérimente avec 14 entreprises le dispositif de la « relation de confiance ».

Dans le cadre de cette relation de confiance, l'administration accompagne en amont l'entreprise dans ses processus déclaratifs pour l'ensemble des impositions relevant de la DGFiP. L'administration mène ainsi une revue des options et obligations fiscales de l'entreprise, lui conférant ainsi visibilité et sécurité juridique.

Le retour d'expérience positif des premières relations de confiance et la volonté d'approfondir l'expérimentation en cours conduisent aujourd'hui la DGFiP à étendre le dispositif à de nouvelles entreprises.

Un appel à candidatures est lancé sur le site impots.gouv.fr destiné prioritairement à des entreprises de taille intermédiaire (ETI) implantées sur l'ensemble du territoire national et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 150 M€, afin de disposer d'une meilleure représentativité de ces entreprises dans le panel de celles participant à l'expérimentation.

Les entreprises retenues rejoindront l'expérimentation en cours qui portera sur l'examen des comptes de l'exercice 2014.

Les informations détaillées concernant la relation de confiance et les modalités de présentation des candidatures sont disponibles sur <u>impots.gouv.fr en cliquant ici</u>

Contacts presse: Direction générale des Finances publiques, Cabinet et Communication: 01 53 18 86 95

